CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30018** **VALABLE JUSQU'AU** **18/12/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1983

Raison sociale : CROSNIER FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/11/2024

Capital : 94 900

RUE DU CHATEAU D'EAU
BOITE POSTALE 49
41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BLOIS 1983B00100

Siret : 328 061 205 00014

Téléphone : 02 54 74 08 61 **Fax :**

Portable : 06 70 70 94 23

Code NACE : 4332A

Responsabilité légale :
AB GESTION (931 316 533) / BRUSSEAU ADRIEN PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 6110766

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244001 / 001 628065/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244001 / 001 628065/0

Site Internet : http://www.crosnierfils.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

E-mail : contact@crosnier-fils.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 044 484 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4323 PROB	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	11	03/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 17:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.